

n° 41 / 2012

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS,**

Vu le code de l'éducation et notamment son Art. L. 712-2 ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le décret n°62 - 1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique et notamment ses articles 6 et 12 ;

Vu les statuts de l'Université Nice Sophia Antipolis ;

Vu l'élection de Mme Frédérique VIDAL en qualité de Président de l'Université Nice Sophia Antipolis lors du Conseil d'Administration du 19 avril 2012,

***A R R E T E***

**ARTICLE 1 :**

Délégation de signature est donnée à :

- Mme Béatrice IFRAH, ADAENES
- Mme Amélie BRUELLE, IGE

aux fins de signer au nom du Président de l'Université Nice Sophia Antipolis, les actes, décisions ou documents relatifs à la passation des marchés publics de l'université Nice Sophia Antipolis exclusivement et conformément aux mentions portées au document ci-annexé.

**ARTICLE 2 :**

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Tout document signé en application du présent arrêté doit comporter sous la signature de son auteur, la mention en caractères lisibles de son prénom, de son nom et de sa qualité, ainsi que « pour le Président et par délégation ».

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté prend effet à la date de sa signature et sera publié sur le portail internet de l'université et affiché au sein des services centraux de l'Université pendant toute la durée de sa validité.

**ARTICLE 4 :**

La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université de Nice Sophia Antipolis, sont chargées chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nice, le

**23 JUL. 2012**

Le Président de l'Université Nice Sophia Antipolis,

Mme Frédérique VIDAL

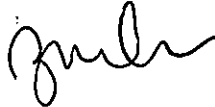
**Le Président de l'Université  
de Nice Sophia Antipolis**



**Frédérique VIDAL**

Vu et pris connaissance :

Mme Béatrice IFRAH



Mme Amélie BRUELLE

AMPLIATIONS :

- Mme le Recteur, Chancelier des universités
- Mme la directrice générale des services
- Mmes et MM. les directeurs des services centraux
- Mme l'Agent comptable
- Intéressées

# UNIVERSITE DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS

*Délégations de signature pour les marchés, accords-cadres et marchés subséquents  
DAF Pôle des Marchés*

Types de pièces
<b>Pour la Passation</b>
Registres de dépôt / Ouverture des plis
Demandes de complément des pièces de candidatures
Demandes de précisions lors de l'étude des offres
Mise en place de négociation, si prévue dans le règlement de consultation
Demandes de pièces de candidature lorsqu'un candidat est pressenti
<b>Pour l'exécution et le suivi</b>
Demande de statistiques ou d'information